



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ RECTORAL EN DATE DU 22 FEVRIER 2024
PORTANT COMPOSITION DU JURY CHARGÉ DE L'APPRÉCIATION DES ÉPREUVES DU
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE
(CAFFA)**

SESSION 2024

Le recteur,

VU le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

VU l'arrêté rectoral en date du 28 juin 2023 portant ouverture des registres d'inscription au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) – Session 2024 ;

VU la circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique,

ARRÊTE

Article 1 : Le jury chargé de l'appréciation des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) - session 2024 - est composé comme suit :

Président de jury : Monsieur AJASSE Patrick, conseiller technique du Recteur - formation continue

Vice-présidente : Madame RESTOY Annabelle, doyenne du collège des inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux

Membres du jury : Monsieur BELLET Sébastien, formateur académique, collège Joseph Hennequin, Gannat ;

Madame DANTIL Agnès, IEN-ET-EG, doyenne du collège des inspecteurs de l'éducation nationale - enseignement technique - enseignement général - information orientation, rectorat de Clermont-Ferrand ;

Monsieur DELAUME Laurent, IEN, conseiller technique du recteur, délégué académique à l'innovation et à la performance pédagogique, rectorat de Clermont-Ferrand ;

Madame DOUCE-BOULARAND Valérie, formatrice académique, Lycée international Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand ;

Madame HUSAR Valérie, principale, collège Les Prés, Issoire ;

Monsieur MORACCHINI Charles, IA-IPR établissements et vie scolaire, conseiller technique du recteur, formation des personnels d'encadrement (DAFPE), rectorat de Clermont-Ferrand ;

Madame VACHETTE Marie-Gabrielle, IEN, circonscription d'inspection du 1er degré de Chamalières, Clermont-Ferrand.

Monsieur ZYGMUNT Yan, principal, collège du Beffroi, Billom.

Article 2 :

les examinateurs qualifiés ci-après sont adjoints au jury :

Enseignants de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation :

Monsieur EYMARD Thierry
Madame LAMROUS Lila
Monsieur MILIEN Guillaume
Monsieur MULNET Didier
Monsieur NOBLET Bertrand
Monsieur RIVIERE Olivier
Monsieur TRIPIER Etienne

Inspecteurs du second degré de la discipline ou de la spécialité dont relève les candidats :

Monsieur ARROYO Olivier
Madame BALLARIN Annie
Madame COUSTAU Christine
Monsieur GORGE Noël
Monsieur LOPEZ Olivier
Madame PROST Florence
Madame TONNIET Karine

Article 3 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'application du présent arrêté.

Karim BENMILOUD